

« LASALLE SOLIDAIRE » Majorité Municipale

Fêtes, festivals, marchés locaux, projets de développement, initiatives artistiques donnent image et sens à la vie du village grâce à ses habitants.

Au vu des temps difficiles qui nous sont promis par l'évolution du climat et les contraintes budgétaires, il nous semble important de développer de la solidarité. Nous devons tous réfléchir au développement d'interactions sociales et solidaires dont nous avons coutume depuis longtemps mais en cherchant à les orienter plus particulièrement sur la question environnementale en lien avec les ressources locales.

La vie quotidienne est ponctuée par des «ateliers participatifs» qui permettent aux Lasallois de prendre part à des décisions qui les concernent et de réfléchir à la vie et au développement du village :

- Commission extra-municipale pour « l'Alimentation collective et locale » ouverte à tous.
- Comité de pilotage pour La Cure comprenant sept ateliers mis en place.
- Réflexion menée sur l'aménagement du quartier des Glycines.
- Elaboration du Plan Local d'Urbanisme.

Ces rendez-vous sont autant d'occasions de faire des rencontres et de créer un village qui nous représente dans un état d'esprit propre à Lasalle.

Henri de Latour

Du bilan financier 2022 aux réalisations 2023

Le 6 mars dernier le conseil municipal examinait les comptes administratifs des différents budgets

de la commune. Le bilan 2022 du budget principal et des budgets annexes - cantine, périscolaire et Parc Locatif - présente un excédent global de 271 676 euros.

A noter des sommes importantes à la charge de la commune :

- 55 936€ pour la restauration scolaire dont 25 075€ d'aide aux familles des rationnaires lasallois, sachant que la fréquentation quotidienne est en moyenne de 96 élèves. 11 716 repas ont été servis dont 72,12% à des élèves de la commune.
- 55 769€ pour l'accueil périscolaire, garderies matin et soir, temps méridien, centre de loisirs du mercredi, et accueil ados qui a démarré en octobre 2022.
- 24 955€ de subventions aux associations dont la coopérative scolaire.
- 108 392€ consacrés à des travaux d'investissement et d'entretien.
- 774 650€ de charges de personnel des services généraux (Administratif, services techniques, école (ATSEM), périscolaire et régie de coordination), soit 53,01% du total des dépenses.

Le 13 avril le conseil municipal votait l'ensemble des sept budgets prévisionnels de la commune. Le contexte de l'élaboration des budgets 2023 n'est pas favorable :

- accélération de l'inflation
- très forte augmentation des charges d'électricité (+ 250%)
- augmentation décidée par l'Etat des rémunérations des agents des collectivités (bénéfique pour le personnel)

- travaux à réaliser obligatoirement sur la station d'épuration (62 000€)

A cela s'ajoute une ambiance générale loin du beau fixe. Dans ce contexte, la commune s'efforce de poursuivre une politique pour le maintien du bien-vivre à Lasalle :

- Priorité donnée aux services en direction des habitants, notamment avec la poursuite de l'accueil ados. Une nouveauté à la rentrée scolaire 2023 : les familles pourront utiliser un portail numérique qui facilitera l'inscription et la réservation à la cantine et au périscolaire.

Reprise en gestion directe de la maison de santé à la suite de la dissolution de la SISA (Société interprofessionnelle de Soins Ambulatoire), ceci pour contribuer au maintien à Lasalle d'un accès aux soins de proximité.

- Non augmentation des taux d'imposition.

- Enveloppe des subventions aux associations maintenue à hauteur de 25 000€ .

- Travaux de voirie rues Basse/Pont Vieux/Caladette pour environ 180 000€ H.T. à la suite des travaux sur les réseaux secs et humides.

- Lancement d'un audit énergétique sur les bâtiments scolaires

La commune est attractive : le dernier recensement montre une augmentation de la population et le nombre d'associations croît sur Lasalle. Nous en sommes heureux et nous voulons conserver ce dynamisme en y associant la population.

Continuité de l'accès aux soins à Lasalle

Jusqu'à récemment la SISA « La Colombe », au sein de la Maison de Santé, était le seul interlocuteur (et unique locataire) de la mairie. Les professionnels de santé ayant modifié leur organisation interne, la municipalité a pris en charge la gestion administrative du bâtiment et chacun d'eux devient locataire. Bien que cette réorganisation représente une charge supplémentaire notable pour les services de la mairie, nous n'avons pas hésité. En effet, ceci était indispensable au maintien de l'accès aux soins de proximité pour tout le secteur de Lasalle.

Aujourd'hui sont toujours présents : un médecin généraliste, quatre infirmier-es, un chirurgien-dentiste et une orthophoniste. Assurent

également des vacances, un médecin psychiatre, une psychologue clinicienne et un chirurgien orthopédiste. A noter aussi la présence épisodique d'internes en médecine qui peuvent assurer des consultations. Espérons que, parmi eux, un volontaire se décide à s'installer à Lasalle à la fin de son internat.

Patrick Bénéfice

Travaux du Pont Vieux, de la rue Basse et de la Caladette

A l'origine de ces travaux, les directives imposées par le schéma directeur d'assainissement. Celles-ci mettent en évidence de nombreuses vétustés : affaissement, colmatages, et surtout la présence d'eau claire parasite due au ruissellement de l'eau de pluie dans les caniveaux, où sont situés les boîtes siphoniques (branchement des eaux usées). La plupart des couvercles béton ou fonte n'étant pas étanches, l'eau de pluie s'infiltrait jusqu'à la station d'épuration, ce qui augmente les coûts d'exploitation mais également le risque de saturation et de déversement dans la Salindrenque. A proximité immédiate de la canalisation des eaux usées se trouve celle d'eau potable, toutes deux datant de 1954 et donc à remplacer.

Plusieurs scénarios se présentaient : se limiter au strict nécessaire, c'est-à-dire changer les canalisations, laissant une chaussée en l'état et juste « pétassée », avec des travaux ultérieurs à prévoir ou faire la totalité des travaux, y compris les réseaux secs (électricité, éclairage public, télécoms) avant de refaire la voirie avec une forme en V écartant les eaux pluviales des façades des maisons. C'est cette seconde solution qui a été retenue, malgré le coût élevé à la charge de la commune. Ces travaux devraient se terminer début 2024.

Sont également prévus des travaux sur la station d'épuration, comme le remplacement des aérojecteurs obsolètes par des rampes inox. D'un coût supérieur à 60000 €, ces travaux devraient avoir une durée de vie de plus de 50 ans ! La qualité des eaux de la Salindrenque et le bien-être des habitants s'en trouveront améliorés.

Alain Serre

« I.C.I, INITIATIVE CITOYENNE INDÉPENDANTE »

Notre place dans l'environnement !

La pénurie dans de nombreuses régions de France a poussé Mr Macron à organiser des déplacements sur le sujet. Les solutions proposées ne sont pas à la hauteur des enjeux d'avenir. L'eau bien commun ? Oui mais comment en concilier les usages de certain.e.s dont le modèle économique est très gourmand et de ceux.celles qui doivent arroser leur potager. Comment Lasalle va être impacté ? Nous savons qu'environ la moitié des résidences sont secondaires : remplissage de piscine, doublement de la population l'été. Que fait-on : on attend que des conflits comme l'accès à la rivière se reproduisent? La commission municipale "Transition écologique" ne s'est pas emparée de ces sujets. Ne serait-ce pas l'occasion de l'ouvrir en commission extra-municipale pour ensemble, réfléchir aux adaptations que nous devons mettre en place face aux différents défis du changement climatique?

La démocratie on avance?

-Cette lettre mise en place depuis à peine un an et en lien avec notre insistance pour une pluralité de la parole est une excellente avancée.

Mais il semble qu'il y ait un bloc devant l'obligation d'une page internet dédiée à chaque liste d'opposition. Face à un délai de réponse étonnamment long de la majorité, face à de nombreuses relances infructueuses, nous nous demandons quel est le réel blocage sur ce point. Nous avons l'appui de la préfète sur le sujet.

Nous sommes donc dans l'incompréhension quant à ce refus.

-Sur trame de scandale sur l'affaire Marianne, voici un petit retour sur le déroulement de la commission dédiée à l'attribution des subventions.

On avait demandé l'an dernier que les critères de choix soient éclaircis et rendus transparents. Cette année nous avons ouvert la discussion sur le sujet. Des éléments ont été proposés et

semblent intéressants. Mais au fil de l'étude des propositions, les contours des critères s'arrondissent, les montants se proposent de manière aléatoire, "oh c'est pas une nouvelle association, elle a existé depuis longtemps", "bon ils n'ont pas fait de budget mais on leur attribue quand même". Finalement après avoir appuyé la nécessité d'une rigueur et d'une équité, une règle a été appliquée à tout le monde. On peut garder une certaine ouverture pour le format de production de dossiers tout en ayant un cadre défini.

-On note une belle avancée sur la participation. Les ateliers de la Cure, la commission extra-municipale alimentation et d'autres projets à venir sont des exemples de progrès intéressants dans ce domaine. C'est un chemin mais notre vision est que si les habitant.e.s sont inclus.e.s, informé.e.s, formé.e.s, les décisions politiques (au sens des affaires de la cité et des citoyen.ne.s) ont bien moins besoin de représentativité. On le regrette, mais on comprend bien lors des réunions qu'il faut que les élu.e.s soient les derniers à trancher sur les décisions prises dans les commissions.

Avec cette vision, attention à ne pas tomber dans la démagogie comme a pu le faire Mr Macron lors de "la convention citoyenne sur le climat" : les citoyen.ne.s ont travaillé mais leur préconisations sont ignorées.

-La construction du PLU, qui impactera tout le village et ses habitant.e.s, devrait s'appuyer sur une implication de ces derniers. Pour le moment la décision et la commande est de mettre en place deux ateliers de recueil d'informations auprès des lasalloi.se.s puis la présentation de leur travail lors d'une réunion publique. Le cabinet se veut rassurant de ce côté-là. Comme pour la Cure, il aurait été pertinent d'offrir un nombre suffisant d'ateliers pour permettre aux habitant.e.s de s'appropriier les méandres de sa construction et donc, pouvoir être force de propositions. **D. Roland et F. Rochette**

« UNION LOCALE LASALLOISE »

Osons. Rêvons.

Osons rêver tous ensemble à une municipalité qui préférerait **anticiper plutôt que subir**

Louons l'effort méritoire de certaines élues de la majorité pour essayer de trouver une issue au dispendieux « projet-boulet » de La Cure. Faute d'avoir fait une étude de marché avant de lancer ce projet avec l'argent public la majorité en est aujourd'hui à solliciter une association privée (4 800 € à ajouter à la facture à payer par les Lasallois) pour tenter de trouver un intérêt à ce projet. Vous avez tous reçu un questionnaire dans votre boîte à lettre sur vos goûts et intérêts afin d'essayer de trouver une issue à ce projet. Certains pourront penser que l'on a mis la charrue avant les bœufs.

Ajoutons à cela une estimation de rentrées financières en 2023 (14 000 €) double du réalisé 2022 (6 575€).

Il faut être très optimiste pour y croire. Et même si nous arrivions à ces recettes, le coût estimé de fonctionnement de la cure est de 40 000 €. L'équilibre financier est encore loin !

Puisque nous en sommes à parler budget, il faut noter que le prévisionnel 2023 est tout juste à l'équilibre en utilisant la totalité des excédents générés et amassés par le parc locatif qui n'aura donc plus de réserve fin 2023 sauf pour un strict minimum d'investissements. Oubliez toute idée de rénovation importante.

A noter cependant qu'une des causes principales de ce budget très contraint est la facture EDF passée de 73 000€ en 2022 à 180 000 € estimé en 2023.

Autre difficulté budgétaire. La municipalité a engagé des travaux de réfection des réseaux secs et des réseaux humides des rues basse et du pont vieux avant de connaître le montant des travaux de réfection de la voirie. Surprise, le devis se monte à environ 300.000 €. Même si une petite partie sera payée par les entreprises ayant effectuées les travaux, n'ayant pas l'argent pour payer cela, nous sommes dans l'obligation

(non prévue au départ) de souscrire un emprunt, répond à la volée la municipalité. Tout comme La Cure il eut été sage de prévoir et non de subir.

Subir semble une constante de cette municipalité.

Après le désastreux projet du passage de la redevance à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), c'est maintenant le transfert de la compétence eau et assainissement à la communauté de commune (CACTS) effectif depuis le 1er janvier 2023. Les représentants élus de la municipalité de Lasalle (vice-président pour deux d'entre eux) semblent peser bien peu. Le principe est que chaque commune fixe ses tarifs de l'eau. Eh bien pas à Lasalle. C'est pourtant bien ce qui a été affirmé à la réunion publique d'avril 2023 sans que la majorité ne fasse remarquer que ce n'était pas vraiment le cas pour Lasalle. La CACTS a en effet refusé le tarif majoré au-delà de 120m3 jusqu'alors en vigueur dans notre commune. Cela augure de mauvais présages pour l'avenir.

Par ailleurs, étant considérée comme une des communes la plus riche de la communauté, nous payons, à ce titre, une part importante du service intercommunal (68 000 € environ) en solidarité aux communes « pauvres »

En découvrant tardivement ces difficultés financières rencontrées, n'aurait-il pas été raisonnable de demander une année de plus de réflexion ? NB : la date butoir légale pour faire ce transfert est 2026

Encore une fois, nous sommes mis devant le fait accompli !

Il nous paraît donc tout à fait légitime de se poser la question de l'intérêt de la commune de Lasalle de rester attachée à cette Communauté. Où est notre intérêt ?

Aujourd'hui puisque la municipalité se tourne vers des consultations de la population pourquoi ne pas lancer sur ce sujet majeur d'appartenance à la CACTS une consultation de la population ?

Frank et Brigitte